



## ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE



EXERCICE 2021



# SOMMAIRE

Abréviations et sigles	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Liste des encadrés	5
1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2021	7
1.1 Bilan	7
1.2 Résultat	8
2 Etats de synthèse et notes annexes	9
2.1 Bilan (Actif)	9
2.2 Bilan (Passif)	10
2.3 Hors bilan	11
2.4 Compte de Produits et Charges	12
2.5 Tableau des flux de trésorerie	13
2.6 Tableau de variation des capitaux propres	14
2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation	15
2.7.1 Cadre réglementaire	15
2.7.2 Méthodes d'évaluation	15
2.8 Dispositif de gestion des risques financiers	19
2.9 Commentaires sur les postes du bilan	24
2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan	36
2.11 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges	38
3 Engagements envers les fonds sociaux	47
4 Rapport général du CAC	48
5 Approbation par le Conseil de la Banque	51

## ABREVIATIONS ET SIGLES

<b>BAM</b>	: Bank Al-Maghrib
<b>BBE</b>	: Billets de Banque Etrangers
<b>BIRD</b>	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>BRI</b>	: Banque des Règlements Internationaux
<b>CIS</b>	: Cartes Identitaires Sécurisées
<b>CPC</b>	: Compte de Produits et Charges
<b>CRP</b>	: Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib
<b>DH</b>	: Dirhams Marocains
<b>DTS</b>	: Droits de Tirage Spéciaux
<b>EEP</b>	: Entreprises et Etablissements Publics
<b>ETIC</b>	: Etat des Informations Complémentaires
<b>FMA</b>	: Fonds Monétaire Arabe
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>HTM</b>	: Held To Maturity (détenus jusqu'à l'échéance)
<b>KDH</b>	: Millier(s) de Dirhams
<b>LPL</b>	: Ligne de Précaution et de Liquidité
<b>MDH</b>	: Million(s) de Dirhams
<b>MTM</b>	: Mark To Market (valeur marché)
<b>pbs</b>	: Points de base
<b>TPME</b>	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
<b>SRBM</b>	: Système des Règlements Bruts du Maroc
<b>VaR</b>	: Value at Risk

**LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau</b>	<b>1</b>	: Bilan par opération
<b>Tableau</b>	<b>2</b>	: Résultat net de l'exercice
<b>Tableau</b>	<b>3</b>	: Actif au 31 décembre 2021
<b>Tableau</b>	<b>4</b>	: Passif au 31 décembre 2021
<b>Tableau</b>	<b>5</b>	: Hors bilan au 31 décembre 2021
<b>Tableau</b>	<b>6</b>	: CPC comptable au 31 décembre 2021
<b>Tableau</b>	<b>7</b>	: Flux de trésorerie au 31 décembre 2021
<b>Tableau</b>	<b>8</b>	: Variation des capitaux propres au 31 décembre 2021
<b>Tableau</b>	<b>9</b>	: Délais d'amortissement des immobilisations
<b>Tableau</b>	<b>10</b>	: Avoirs et placements en or
<b>Tableau</b>	<b>11</b>	: Ventilation par type de placement
<b>Tableau</b>	<b>12</b>	: Ventilation par devise
<b>Tableau</b>	<b>13</b>	: Ventilation par durée résiduelle
<b>Tableau</b>	<b>14</b>	: Position avec le FMI
<b>Tableau</b>	<b>15</b>	: Structure des concours aux banques
<b>Tableau</b>	<b>16</b>	: Valeurs immobilisées nettes
<b>Tableau</b>	<b>17</b>	: Titres de participation et emplois assimilés
<b>Tableau</b>	<b>18</b>	: Immobilisations corporelles et incorporelles
<b>Tableau</b>	<b>19</b>	: Engagements en dirhams convertibles
<b>Tableau</b>	<b>20</b>	: Dépôts et engagements en dirhams
<b>Tableau</b>	<b>21</b>	: Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
<b>Tableau</b>	<b>22</b>	: Autres passifs
<b>Tableau</b>	<b>23</b>	: Capitaux propres et assimilés
<b>Tableau</b>	<b>24</b>	: Opérations de change
<b>Tableau</b>	<b>25</b>	: Engagements sur titres
<b>Tableau</b>	<b>26</b>	: Autres engagements
<b>Tableau</b>	<b>27</b>	: Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises
<b>Tableau</b>	<b>28</b>	: Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit
<b>Tableau</b>	<b>29</b>	: Commissions perçues
<b>Tableau</b>	<b>30</b>	: Autres produits financiers
<b>Tableau</b>	<b>31</b>	: Intérêts sur engagements en dirhams
<b>Tableau</b>	<b>32</b>	: Autres charges financières
<b>Tableau</b>	<b>33</b>	: Charges de personnel

- Tableau 34** : Achats de matières et fournitures
- Tableau 35** : Autres charges externes
- Tableau 36** : Dotations aux amortissements
- Tableau 37** : Dotations aux provisions
- Tableau 38** : Engagement et financement des fonds sociaux

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

- Graphique 1** : Répartition des expositions des portefeuilles par région
- Graphique 2** : Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs
- Graphique 3** : Répartition des portefeuilles obligataires par notation
- Graphique 4** : Structure des engagements sur titres
- Graphique 5** : Evolution des produits, des charges et du résultat net

## **LISTE DES ENCADRES**

- Encadré 1** : Allocation de DTS par le FMI aux pays membres

*Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.*

*Les données macroéconomiques sont issues de différentes publications économiques, monétaires et*



# 1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2021<sup>(1)</sup>

## 1.1 Bilan

Le **total bilan** de la Banque s'est établi au 31 décembre 2021 à 432 144 052 KDH, en hausse de 5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement à l'actif d'une forte progression des avoirs extérieurs et des allocations de DTS suite l'allocation générale de DTS émise par le FMI au profit de ses pays membres, et au passif de la hausse de la circulation fiduciaire et d'un allègement des engagements en dirhams convertibles en conséquence du remboursement partiel de la LPL<sup>2</sup>.

La **circulation fiduciaire** a renoué en 2021 avec son rythme d'avant-crise, marquant une hausse de 6% à 337 710 576 KDH après avoir fortement augmenté de 20% en 2020. Les **Opérations avec l'étranger** ont enregistré un accroissement annuel de 5% à 284 505 249 KDH, s'expliquant par la consolidation des avoirs en devises, en lien particulièrement avec les opérations d'achat de devises auprès des banques marocaines initiées à partir de septembre 2021 en vue de réguler le marché des changes, pour un montant global de 15 milliards de dirhams. Le solde des **Opérations avec l'Etat** s'est, pour sa part, contracté de 13% à 5 265 450 KDH, sous l'effet de la baisse des disponibilités du compte courant du Trésor. La **Position nette des établissements de crédit** est, quant à elle, passée de -59 537 133 KDH à -62 875 251 KDH, traduisant la hausse en fin d'année des concours aux banques. Le solde des **Opérations patrimoniales** a, pour sa part, augmenté de 34% à 924 042 KDH, résultant du renforcement des capitaux propres de la Banque suite à la constitution en 2021 d'une réserve pour perte de change.

Tableau 1 : Bilan par opération

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
(dont)			
Circulation fiduciaire	337 710 576	319 282 169	6
Opérations avec l'étranger	-284 505 249	-270 000 683	5
Opérations avec l'Etat	5 265 450	6 022 680	-13
Position nette des établissements de crédit	-62 875 251	-59 537 133	-6
Opérations patrimoniales	924 042	688 718	34

Passif - Actif

<sup>1</sup> Les variations des postes du bilan et du CPC sont traitées, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse. A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette première partie du rapport, de certains regroupements.

<sup>2</sup> Tirage, le 7 avril 2020, sur la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) du FMI de 3 milliards de dollars (l'équivalent de 28,7 milliards de dirhams).

## 1.2 Résultat

Le **résultat net** de la Banque s'est établi à 937 033 KDH à fin 2021, en recul de 44% par rapport à l'exercice antérieur, reflétant principalement les évolutions suivantes :

- une contraction de 34% du **résultat des opérations de gestion des réserves de change** à 1 583 059 KDH, en lien essentiellement avec celle du revenu net obligataire à 1 644 730 KDH (-32%) lequel a été fortement impacté cette année par l'évolution des dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement, dans un contexte de hausse généralisée des taux souverains obligataires, qui s'est accentuée en fin d'année ;
- un repli de 27% du **résultat des opérations de politique monétaire** à 1 262 510 KDH, s'expliquant par la baisse de l'encours moyen des concours aux banques, suite à l'allègement du déficit de liquidité et par l'effet, sur une année pleine, de la réduction du taux directeur<sup>3</sup> ;
- une hausse de 31% du **résultat des autres opérations** à 849 462 KDH, traduisant principalement celle des ventes de documents sécurisés (+54%) et des commissions de change nettes (+6%).

Les **charges générales d'exploitation** ont légèrement augmenté de 2% à 1 928 359 KDH, découlant de la hausse des charges de fonctionnement (+2%).

Le **résultat non courant** a reculé, quant à lui, de 79% à -115 815 KDH, abritant la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices d'un montant de 106 939 KDH en 2021 contre 73 393 KDH une année auparavant.

**Tableau 2 : Résultat net de l'exercice**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var.%
Résultat des opérations de gestion des réserves de change	1 583 059	2 393 510	-34
Résultat des opérations de politique monétaire	1 262 510	1 726 349	-27
Résultat des autres opérations	849 462	650 350	31
<b>Résultat des activités</b>	<b>3 695 032</b>	<b>4 770 209</b>	<b>-23</b>
Charges générales d'exploitation	-1 928 359	-1 890 677	2
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 766 673</b>	<b>2 879 532</b>	<b>-39</b>
Résultat non courant	-115 815	-64 862	-79
Impôt sur le résultat	-713 824	-1 130 502	-37
<b>Résultat net</b>	<b>937 033</b>	<b>1 684 169</b>	<b>-44</b>

<sup>3</sup> Réduction de 75 pbs du taux directeur à 1,50% (décidée par le Conseil de la Banque en mars et juin 2020).

## 2 Etats de synthèse et notes annexes

### 2.1 Bilan (Actif)

Tableau 3 : Actif au 31 décembre 2021

En milliers de dirhams	Notes	2021	2020
<b>Avoirs et placements en or</b>	<b>1</b>	<b>12 008 623</b>	<b>11 989 425</b>
<b>Avoirs et placements en devises</b>	<b>2</b>	<b>298 416 554</b>	<b>297 853 278</b>
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		50 752 727	88 485 179
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		239 508 275	205 947 284
- Autres avoires en devises		8 155 552	3 420 815
<b>Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux</b>	<b>3</b>	<b>21 596 724</b>	<b>9 188 280</b>
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		2 097 811	2 084 098
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		19 105 311	6 715 532
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		393 602	388 650
<b>Concours financiers à l'Etat</b>		-	<b>243 839</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains</b>	<b>4</b>	<b>91 359 926</b>	<b>84 356 146</b>
- Valeurs reçues en pension des banques		22 749 736	15 280 279
- Avances aux banques		68 474 368	68 955 288
- Autres créances		135 822	120 579
<b>Bons du Trésor - Opérations d'Open Market</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>5</b>	<b>3 988 298</b>	<b>4 329 415</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>6</b>	<b>4 773 927</b>	<b>4 840 082</b>
<b>Total Actif</b>		<b>432 144 052</b>	<b>412 800 465</b>

## 2.2 Bilan (Passif)

Tableau 4 : Passif au 31 décembre 2021

En milliers de dirhams	Notes	2021	2020
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>7</b>	<b>337 710 576</b>	<b>319 282 169</b>
- Billets en circulation		333 902 150	315 640 803
- Monnaies en circulation		3 808 426	3 641 365
<b>Engagements en or et en devises</b>	<b>8</b>	<b>5 102 421</b>	<b>8 387 871</b>
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		5 102 421	8 387 871
<b>Engagements en dirhams convertibles</b>	<b>9</b>	<b>19 566 060</b>	<b>29 434 460</b>
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		19 554 414	29 421 299
- Autres engagements		11 646	13 161
<b>Dépôts et engagements en dirhams</b>	<b>10</b>	<b>38 967 531</b>	<b>35 974 495</b>
- Compte courant du Trésor public		5 258 034	6 242 051
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		28 484 675	24 819 013
- Comptes courants		28 484 675	24 819 013
- Comptes de reprises de liquidités		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		1 176 044	973 357
- Autres comptes		4 048 778	3 940 073
<b>Autres passifs</b>	<b>11</b>	<b>5 735 780</b>	<b>5 308 085</b>
<b>Allocations de Droits de Tirage Spéciaux</b>	<b>3</b>	<b>18 426 682</b>	<b>7 200 415</b>
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>12</b>	<b>5 697 969</b>	<b>5 528 801</b>
- Capital		500 000	500 000
- Réserves <sup>4</sup>		5 169 757	5 001 340
- Report à nouveau		28 212	27 460
- Autres capitaux propres		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>937 033</b>	<b>1 684 169</b>
<b>Total Passif</b>		<b>432 144 052</b>	<b>412 800 465</b>

<sup>4</sup> Y compris la réserve pour perte de change.

## 2.3 Hors bilan

Tableau 5 : Hors bilan au 31 décembre 2021

En milliers de dirhams	Notes	2021	2020
<b>Opérations de change au comptant</b>			
Devises à livrer au comptant			
Dirhams à recevoir au comptant			
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>13</b>		
Devises à recevoir à terme		3 747 394	28 749 736
Devises à livrer à terme		3 745 375	28 856 663
<b>Opérations de change-dépôts en devises</b>	<b>13</b>	<b>5 142 569</b>	<b>2 137 152</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>	<b>13</b>		
Devises à recevoir		-	1 529 663
Devises à livrer		-	1 530 914
<b>Ajustement devises hors bilan</b>		-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>		-	-
<b>Engagements sur titres</b>	<b>14</b>		
Titres reçus sur avances accordées		73 832 432	63 257 199
Titres reçus sur avances à accorder		10 324 200	6 792 000
Autres garanties reçues sur avances accordées		25 520 307	29 740 812
Avances à accorder		9 807 990	6 452 400
Titres étrangers à recevoir		1 177 569	3 549 354
Titres étrangers à livrer		1 162 318	1 414 877
<b>Autres engagements</b>	<b>15</b>		
Garanties de marchés reçues		92 470	120 463
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		906 678	879 661
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		9 159	21 480
Autres engagements donnés		1 000	1 000

## 2.4 Compte de produits et charges

Tableau 6 : CPC comptable au 31 décembre 2021

En milliers de dirhams	Notes	2021	2020
<b>Produits</b>		<b>5 282 811</b>	<b>5 961 582</b>
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	16	2 418 155	2 623 873
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	17	1 244 143	1 627 045
Autres intérêts perçus	18	12 610	13 384
Commissions perçues	19	651 047	611 277
Autres produits financiers	20	569 062	813 906
Ventes de biens et services produits	21	310 627	204 829
Produits divers	22	16 011	15 786
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	23	60 699	50 359
Produits non courants	24	458	1 123
<b>Charges</b>		<b>4 345 777</b>	<b>4 277 414</b>
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	25	108 708	132 119
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	26	153 540	174 404
Commissions servies	27	28 856	15 667
Autres charges financières	28	769 534	754 764
Charges de personnel	29	880 452	878 935
Achats de matières et fournitures	30	313 924	285 073
Autres charges externes	31	357 299	354 619
Dotations aux amortissements et aux provisions	32	896 435	474 870
Charges non courantes	33	123 205	76 461
Impôt sur le résultat	34	713 824	1 130 502
<b>Résultat net</b>		<b>937 033</b>	<b>1 684 169</b>

## 2.5 Tableau des flux de trésorerie

Tableau 7 : Flux de trésorerie au 31 décembre 2021

En milliers de dirhams	2021	2020
<b>Trésorerie et dépôts en devises en début d'exercice</b>	<b>91 108 812</b>	<b>41 303 899</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>-11 499 848</b>	<b>29 699 757</b>
Intérêts reçus	3 646 418	4 320 361
Commissions sur opérations bancaires reçues	651 047	611 277
Autres produits reçus	384 042	369 390
Intérêts et commissions versés	-291 136	-336 390
Charges du personnel versées	-883 911	-874 254
Impôts et taxes payés	-1 331 431	-1 717 512
Autres charges versées	-588 725	-658 894
+/- Variation des dépôts Trésor Public en dirhams	-984 017	4 184 636
+/- Variation des dépôts envers les banques marocaines en dirhams	3 665 661	3 086 294
+/- Variation des dépôts autres clientèle en dirhams et en devises	-11 434 621	28 370 305
+/- Variation des titres de placements étrangers en devises	1 820 767	10 019 846
+/- Variation des titres de transactions étrangers en devises	1 101 606	-1 167 133
+/- Variation avances aux banques	-6 988 536	-16 932 249
+/- Variation autres dettes du passif	-829 865	-1 597 733
+/- Variation des autres actifs	562 852	2 021 815
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-38 594 011</b>	<b>-31 160 396</b>
+/- Variation des titres d'investissements étrangers en devises	-37 175 788	-29 554 643
+/- Variation souscription au FMI-Tranche de réserve	-	-
+/- Variation avoirs en droits de tirage spéciaux	-12 082 320	291 779
+/- Variation avoirs et placements en or	-	-
+/- Variation dépôts auprès du FMI	-	-
+/- Variation souscription au FMA	-	-
+/- Variation allocations de droits de tirage spéciaux	10 937 793	-
Acquisitions d'immobilisations	-273 710	-1 897 944
Produits de cession des immobilisations	14	412
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>18 428 407</b>	<b>52 511 094</b>
+/- variation des billets et monnaie en circulation	18 428 407	52 511 094
<b>Réévaluation Trésorerie et dépôts en devises</b>	<b>-1 334 685</b>	<b>-1 245 543</b>
<b>Trésorerie et dépôts en devises à la fin de l'exercice</b>	<b>58 108 674</b>	<b>91 108 812</b>

## 2.6 Tableau de variation des capitaux propres

**Tableau 8 : Variation des capitaux propres au 31 décembre 2021**

En milliers de dirhams	Solde d'ouverture 2021	Affectation du résultat 2020 <sup>(1)</sup>	Distribution des dividendes <sup>(2)</sup>	Résultat 2021	Opérations sur capital (+Aug / -Dim)	Solde de Clôture 2021
Capital	500 000					500 000
Report à nouveau	27 460	752				28 212
Réserves	5 001 340	1 683 417	-1 515 000			5 169 757
Résultat de l'exercice				937 033		937 033
Résultat en instance d'affectation	1 684 169	-1 684 169				0
<b>Total</b>	<b>7 212 969</b>	<b>0</b>	<b>-1 515 000</b>	<b>937 033</b>		<b>0 6 635 002</b>

<sup>(1)</sup> Compte tenu de la réserve pour perte de change constituée en 2021 au titre de l'exercice 2020.

<sup>(2)</sup> Conformément aux dispositions réglementaires.

## 2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

### 2.7.1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au plan comptable de Bank Al-Maghrib validé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans la norme générale comptable pour tout ce qui est commun aux entreprises en matière d'évaluation des stocks, de ses immobilisations corporelles et autres immobilisations ainsi que des dispositions spécifiques pour l'évaluation de ses opérations financières.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 47 de la loi n°40-17 portant Statut de la Banque, comprennent le bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

Parallèlement, la Banque dresse annuellement une situation de l'hors bilan, et à partir de l'exercice 2019 elle a intégré au niveau de ses états financiers le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres.

### 2.7.2 Méthodes d'évaluation

#### *Avoirs et engagements en or et en devises*

Les avoirs et les engagements en or et en devises sont convertis en dirhams sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au compte de réévaluation des réserves de change figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte, conclue le 29 décembre 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

Conformément à cette convention, le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » devra être maintenu créditeur avec un seuil minimum égal à 2,5% des avoirs extérieurs nets de la Banque. Au cas où une perte de change porte ce solde à un niveau inférieur à ce seuil, le montant de l'insuffisance est prélevé sur le compte de résultat de la Banque au titre de l'exercice concerné, dans la limite de 10% du bénéfice net dudit exercice, et logé dans un compte de « réserves pour perte de change ». Si ladite insuffisance est supérieure à 10% du bénéfice net de la Banque, le renflouement du compte de « réserves pour perte de change » peut s'effectuer sur plusieurs exercices.

Le solde du compte de « réserves pour perte de change » est restitué au Trésor au cas où le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » dépasse le seuil minimum requis.

Ce mécanisme de réévaluation n'engendre pas d'impact fiscal.

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme et ce, aussi bien pour le compte propre de Bank Al-Maghrib que dans le cadre de l'intermédiation avec les banques. Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes du hors bilan correspondants à leur date d'engagement. Elles sont ensuite enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison.

### **Les titres**

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés, en fonction de l'intention présidant à leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

**Le portefeuille de transaction** est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation quotidienne de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

**Le portefeuille d'investissement** est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés selon les règles ci-après :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins-values latentes sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins-value latente, sera probablement revendu durant l'exercice suivant ainsi que dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur ;
- les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière actuarielle sur la durée résiduelle des titres.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Banque a basculé de la méthode linéaire vers la méthode actuarielle pour l'étalement des décotes/surcotes sur titres d'investissement et ce, afin de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Cette méthode est également admise par le plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le CNC au même titre que la méthode linéaire.

Au 31/12/2021, aucune provision n'a été constatée pour ce portefeuille.

**Le portefeuille de placement** est composé des titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres ;
- les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base quotidienne. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Pour ce qui est des titres à intérêts précomptés, ils sont comptabilisés à leur prix de remboursement. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés quotidiennement dans les comptes de produits ou de charges.

### ***Les autres avoirs en devises***

La Banque dispose de portefeuilles de titres libellés en dollar américains dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins-values sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives communiquées par le mandataire de gestion.

### ***Les immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les durées d'amortissement retenues, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivantes :

**Tableau 9 : Délais d'amortissement des immobilisations**

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

***Les immobilisations financières***

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette comptable correspondant à leur coût d'acquisition, diminuée des éventuelles provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

Pour le cas de titres non entièrement libérés, ils sont portés à l'actif pour leur valeur totale y compris le reliquat restant à libérer. La quote-part non encore libérée est constatée en contrepartie d'un compte de dette du passif du bilan.

Les éventuelles provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

***Les stocks***

Les stocks sont constitués des :

- matières et fournitures consommables ;
- matières premières pour la fabrication des billets, des monnaies et des documents et cartes identitaires sécurisés (papier, encres, flans, puces, cartes, etc.) ;
- produits finis et encours (documents sécurisés, billets à l'export et autres) ;
- pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date d'arrêt.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût constitué du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et les encours de produits destinés à la vente sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

## 2.8 Dispositif de gestion des risques financiers

### *Définition des risques financiers*

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée dans le cadre de la gestion des réserves de change sont :

- le **risque de crédit**, défini comme étant :
  - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations
  - et d'autre part, le risque d'abaissement de la note de crédit d'une contrepartie par une ou plusieurs agences de notation ;
- le **risque de marché** ou celui de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché liés, entre autres, aux mouvements des taux d'intérêt ou de change ;
- le **risque de liquidité** correspond à l'incapacité à faire face aux engagements immédiats du pays par la vente d'actifs, sans impact significatif sur leurs cours.

### *Répartition des réserves de change*

Les réserves de change sont constituées des éléments suivants :

- les placements en devises : composés principalement de dépôts et de titres ;
- les avoirs en or ;
- la position de réserve au FMI ;
- les avoirs en DTS ;
- les billets de banque étrangers.

### *Répartition des placements en devises (Tranching)*

Les placements en devises sont répartis en deux tranches : les réserves de précaution et les réserves excédentaires.

Les réserves de précaution visent à satisfaire les besoins de la Banque à court terme. Elles sont composées de deux portefeuilles comptabilisés en valeur marché (Trésorerie et Liquidité) et investis sur un horizon relativement court dans le respect des critères de sécurité et de liquidité.

Les réserves excédentaires visent principalement à financer les besoins en liquidités à moyen et long terme de la Banque. Elles sont composées d'un portefeuille comptabilisé en valeur marché (MTM) et d'un portefeuille d'investissement comptabilisé en valeur historique (HTM).

### *Processus d'Allocation Stratégique*

L'Allocation stratégique est le processus par lequel la Banque détermine la taille minimale des tranches de réserves (Tranching) et répartit les portefeuilles entre les différentes classes d'actifs et devises tout en tenant compte des engagements de la Banque et en respectant les principes fondamentaux de gestion des réserves de change, à savoir par ordre de priorité, la sécurité, la liquidité et le rendement.

Dans le cadre de ce processus, Bank Al-Maghrib s'entoure également d'avis de stratégestes et de gérants de portefeuilles d'institutions financières internationales, telles que la Banque Mondiale et les grandes banques d'investissement, afin de déterminer les scénarii d'évolution des taux d'intérêt utilisés dans l'exercice d'optimisation conduisant à la sélection des indices de référence des différents portefeuilles composant les tranches de réserve, en cohérence avec les objectifs et les contraintes de gestion.

Les résultats de cet exercice d'allocation stratégique sont présentés et discutés annuellement dans le cadre d'un CMF dédié à l'issue duquel des décisions sont arrêtées avant d'être ensuite soumises, pour approbation finale, au Conseil de la Banque lors de sa session de décembre.

### *Cadre de Gouvernance*

Dans le cadre de sa mission relative à la gestion des réserves de change, la Banque a mis en place un dispositif de gestion des risques financiers. Ce dispositif permet l'identification, la surveillance et l'atténuation des risques inhérents aux opérations de placement des réserves de change, à savoir les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Pour atteindre cet objectif, la gestion du risque au sein de Bank Al-Maghrib repose sur un cadre de gouvernance clair et hiérarchisé.

En effet, **le Conseil de la Banque** valide chaque année la politique de placement des réserves de change et les tolérances au risque. Il approuve également l'univers d'investissement et l'allocation stratégique des actifs. **Le Comité Monétaire et Financier (CMF)** veille à la mise en œuvre opérationnelle de l'allocation stratégique et valide la gestion des réserves de change. Il examine également l'évolution des indicateurs de risques financiers inhérents à la gestion des réserves. Enfin, **le Comité d'Audit** examine l'évolution annuelle des risques financiers et opérationnels de la Banque.

Les objectifs de détention et de gestion des réserves, les principes de placement, les limites par classe d'actifs ainsi que les règles d'éligibilité et de concentration des émetteurs et des contreparties, sont fixés dans le cadre d'une directive d'investissement tandis que les indices de référence des portefeuilles et leur mode de gestion sont définis dans le cadre de l'allocation stratégique approuvée par le Conseil de la Banque.

D'un point de vue opérationnel, l'ensemble des expositions de la Banque en devises font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance au quotidien, en vue de se conformer à la directive d'investissement et à l'allocation stratégique.

Dans ce cadre, ces expositions sont analysées en détails au niveau des rapports élaborés régulièrement et communiqués aux différents organes de gouvernance de la Banque.

Toute déviation par rapport aux règles fait l'objet d'un compte rendu circonstancié au Comité Monétaire et Financier pour validation.

## ***Gestion des risques financiers***

### Risque de crédit

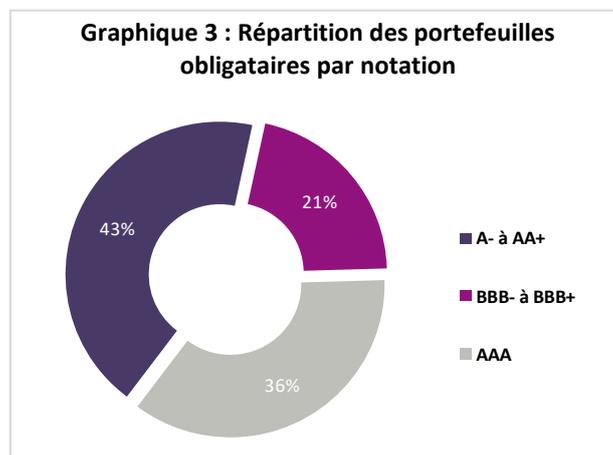
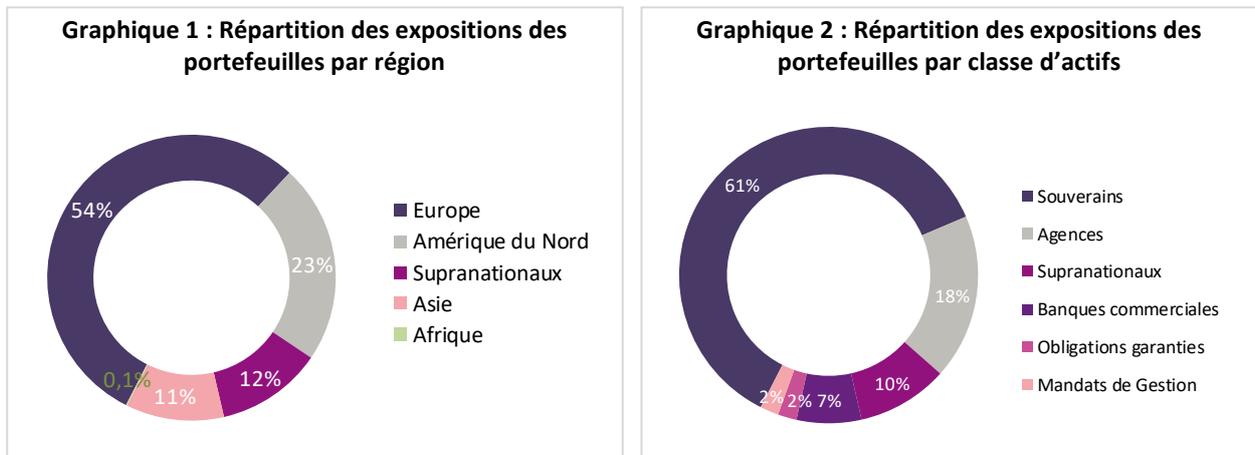
Le risque de crédit est géré par la Banque à travers la fixation des critères d'éligibilité des émetteurs et des contreparties, tout en veillant à ce que les placements soient conformes aux principes de sécurité et de liquidité.

Les critères minimaux sont différenciés en fonction du risque de crédit induit par les différents instruments. Ils sont plus élevés pour les opérations engendrant un risque de crédit direct, comme les dépôts à blanc, que pour les opérations se dénouant dans un système de règlement-livraison. Actuellement, la notation de crédit moyenne minimale est de « A- » pour les placements monétaires auprès de contreparties bancaires, et de « BBB- » pour les placements obligataires.

En plus des critères d'éligibilité, la Banque fixe des limites permettant d'éviter une prise de risque et une concentration excessives. Il s'agit notamment des limites d'exposition par émetteur, par contrepartie, par classe d'actifs, par pays et par notation de crédit.

Afin d'assurer une appréciation de l'exposition globale au risque de crédit, la Banque calcule et suit quotidiennement la notation de crédit moyenne des portefeuilles gérés ainsi que la « VaR Crédit » à 99% qui évalue le montant des pertes potentielles à un horizon d'un an liées à un événement de crédit (un abaissement de notation ou un défaut).

Au 31 décembre 2021, les actifs nets gérés s'élevaient à 31,1 milliards de dollars assortis d'une notation de crédit moyenne de «AA-», reflétant une très bonne qualité de crédit de ces actifs.



### Risque de marché

Le risque de marché lié à la gestion des réserves de change provient, principalement, du risque de taux et du risque de change.

#### - Risque de taux

La Banque gère le risque de taux à travers des indices de référence pour l'ensemble des portefeuilles et d'écarts de durée autorisés dans le cadre de l'allocation stratégique par rapport à ces indices. L'exposition au risque de taux est mesurée par divers indicateurs, notamment, la perte potentielle maximale (*VaR*), la durée et la volatilité des performances par rapport aux indices de référence (*Tracking Error*).

Au 31 décembre 2021, la durée globale des réserves de change s'est inscrite en hausse à 2,43 ans contre 1,89 an à fin 2020.

### - Risque de change

Le risque de change est induit par l'impact de l'évolution des cours de change des devises contre le dirham. Ce risque provient, d'une part, de la déviation entre la composition en devises des réserves de change et la pondération du panier du dirham qui est de 60% pour l'euro et de 40% pour le dollar américain (encadrée à travers une limite de déviation maximale de 5% définie par l'allocation stratégique), et d'autre part, de la variation de l'écart entre le cours de référence et le cours central du panier.

### Risque de liquidité

La Banque gère le risque de liquidité à travers la constitution de portefeuilles liquides au sein des réserves de change :

- **Réserves de précaution** : constituées d'actifs disponibles et liquides permettant de financer les besoins à court terme de la Banque. Au 31 décembre 2021, les réserves de précaution s'élèvent à 70,1 milliards de dirhams ;
- **Portefeuilles des réserves excédentaires comptabilisés en valeur marché** : constitués d'actifs liquides pouvant être mobilisés en cas d'épuisement de la tranche « réserves de précaution ». La valeur de ces portefeuilles se situe à 50,2 milliards de dirhams au 31 décembre 2021.

Le risque de liquidité est également appréhendé, au niveau des portefeuilles liquides précités, à travers des règles de taille minimale et de ratio d'emprise maximal pour les émissions obligataires.

## 2.9 Commentaires sur les postes du bilan

### Actif

En vertu de l'article 12 de son Statut, Bank Al-Maghrib détient et gère les réserves de change qui sont constituées des avoirs en or, en devises et en DTS.

#### **Note 1 : Avoirs et placements en or**

Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en or conservés au Maroc et auprès de dépositaires étrangers, ainsi que des placements en or effectués avec des contreparties étrangères. Depuis fin 2006, ces avoirs et placements sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte de réévaluation des réserves de change<sup>5</sup> et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue en 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

Après une progression moyenne de 17% au titre des années 2019 et 2020, la contrevaletur des avoirs en or est restée quasi-stable en 2021 en s'établissant à 12 008 623 KDH, sous l'effet d'une légère appréciation de 0,2% du cours de l'once d'or contre le dirham, qui a atteint 16 889 DH au 31 décembre 2021.

**Tableau 10 : Avoirs et placements en or**

	2021	2020
Prix de l'once d'or <sup>(1)</sup>	16 889	16 862
Quantité en onces d'or	711 032	711 032
<b>Valeur de marché <sup>(2)</sup></b>	<b>12 008 623</b>	<b>11 989 425</b>
<b>Stock d'or (en tonnes)</b>	<b>22,12</b>	<b>22,12</b>

<sup>(1)</sup> Cours de l'or/DH.

<sup>(2)</sup> En milliers de dirhams.

La quantité en onces d'or est restée identique, d'une année à l'autre, à 711 032 onces (correspondant à 22 tonnes).

#### **Note 2 : Avoirs et placements en devises**

Ce poste abrite principalement la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises convertibles investis en dépôts monétaires (comptes à vue et à terme) et en titres obligataires étrangers.

Au terme de l'exercice 2021, les avoirs et placements en devises se sont élevés à 298 416 554 KDH, soit une légère hausse annuelle de 0,2% contre 28% en 2020, année ayant connu le tirage sur la LPL. En effet, après un mouvement baissier constaté durant le premier semestre de l'exercice 2021, dû au remboursement partiel de 8,8 milliards de dirhams du tirage de la LPL en janvier ; les avoirs et placements en devises ont renoué avec la hausse à partir du dernier trimestre en lien, essentiellement,

<sup>5</sup> Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

avec les opérations d'achat de devises initiées par la Banque en septembre auprès des banques marocaines et qui ont porté sur un montant global de 15 milliards de dirhams.

**Tableau 11 : Ventilation par type de placement**

En milliers de dirhams	2021	Part	2020	Part
Comptes à vue	12 860 589	4%	21 283 856	7%
Comptes à terme	21 406 349	7%	40 400 865	14%
Titres de placement <sup>(1)</sup>	79 297 421	27%	81 404 380	27%
Titres d'investissement	160 210 855	54%	123 419 518	41%
Titres de transaction	-	-	1 123 387	0,4%
Autres <sup>(2)</sup>	24 641 341	8%	30 221 273	10%
<b>Total</b>	<b>298 416 554</b>	<b>100%</b>	<b>297 853 278</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres. La valorisation au prix du marché des titres de placement s'élève à fin décembre 2021 à 79 591 006 KDH.

<sup>(2)</sup> Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les BBE.

Les avoirs en devises représentant 69% (72% en 2020) des actifs de la Banque, sont investis à hauteur de 80% (69% en 2020) en titres obligataires. Au sein de cette catégorie, le portefeuille d'investissement s'est accru de 30% à 160 210 855 KDH, suite au renforcement des investissements au niveau de la tranche des réserves excédentaires. Les dépôts et placements monétaires ont, pour leur part, diminué de 44% à 34 266 938 KDH.

**Tableau 12 : Ventilation par devise**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
EUR	166 880 329	189 171 557	-12
USD	127 459 177	105 251 512	21
Autres devises	4 077 049	3 430 210	19
<b>Total</b>	<b>298 416 554</b>	<b>297 853 278</b>	<b>0,2</b>

**Tableau 13 : Ventilation par durée résiduelle**

	2021	2020
≤ 1an	17%	24%
> 1an	83%	76%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>(\*)</sup> Titres détenus dans les portefeuilles gérés en interne, y compris les certificats de dépôts.

### Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux

Ce poste, abritant les positions auprès du FMI et du FMA, a plus que doublé atteignant 21 596 724 KDH, sous l'effet de la hausse substantielle des avoirs en DTS.

#### Position avec le FMI

##### A l'actif :

- la souscription au FMI - Tranche de réserve constitue la fraction prise en charge par Bank Al-Maghrib (18,1%) au titre de la quote-part du Maroc au FMI et se compose de :

- **la tranche disponible** : 147,35 millions de DTS (1 913 919 KDH), représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib au FMI. Cette créance, qui pourrait être utilisée par notre pays en cas de besoin, est incluse dans les avoirs officiels de réserve de la Banque. En 2016, cette dernière a souscrit un montant de 76,55 millions de DTS, représentant sa part (25%) au titre de la

Tableau 14 : Position avec le FMI

En milliers de dirhams	2021	2020	Var.
<b>ACTIF</b>			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	2 097 811	2 084 098	1
Avoirs en DTS	19 105 311	6 715 532	>100
<b>Total</b>	<b>21 203 122</b>	<b>8 799 630</b>	<b>&gt;100</b>
<b>PASSIF</b>			
Allocations de DTS	18 426 682	7 200 415	>100
Comptes n°1 et 2 (*)	19 496 197	29 401 935	-34
<b>Total</b>	<b>37 922 879</b>	<b>36 602 350</b>	<b>4</b>

(\*) Abrite le tirage de la LPL opéré en 2020, partiellement remboursé en 2021.

participation du Maroc dans l'augmentation du capital du FMI, en vertu de la 14<sup>ème</sup> révision générale des quotes-parts de cet organisme ;

- **la tranche mobilisée** : 14,36 millions de DTS (183 892 KDH) correspondant à la souscription en monnaie nationale de Bank Al-Maghrib à la quote-part du Maroc au FMI, inscrite au «compte n°1» du FMI ouvert sur les livres de la Banque. La réévaluation des avoirs du FMI au titre de l'exercice clos le 30 avril 2021 s'est soldé par un ajustement de -10 370 KDH.
- **Les avoirs en DTS** : représentent la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achats de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI et à son crédit, les paiements sur une base trimestrielle des commissions sur allocations de DTS. Ces avoirs ont été renforcés en 2014, suite à l'acquisition de 320 millions de DTS pour rétablir une position neutre vis-à-vis du FMI.

En 2021, leur forte progression à 19 105 311 KDH soit 12 389 779 KDH de plus qu'en 2020 (+947 millions de DTS), s'explique par l'allocation du FMI au profit du Maroc de 857 millions de DTS (l'équivalent de 10 937 793 KDH), représentant sa part dans l'allocation générale<sup>6</sup> de DTS émise en août 2021 au profit des pays membres.

Les frais financiers de la LPL, prélevés sur les avoirs en DTS selon le calendrier du FMI, ont totalisé un montant de 244 676 KDH à fin 2021 contre 243 839 KDH en 2020.

<sup>6</sup> Cf. Encadré ci-après.

### Encadré 1 : Allocation de DTS par le FMI aux pays membres

Le FMI a procédé le 23 août 2021 à l'octroi en faveur de ses 190 pays membres d'une allocation générale de 456 milliards de DTS, soit l'équivalent de 650 milliards de dollars, proportionnellement à leurs quotes-parts actuelles respectives.

L'objectif de cette allocation est de répondre aux besoins mondiaux à long terme en matière de réserves, stimuler la confiance et renforcer la résilience et la stabilité de l'économie mondiale. Elle devrait soutenir particulièrement les pays membres les plus vulnérables à surmonter les effets de la crise de la COVID-19.

Le montant alloué au Maroc de 857,2 millions de DTS (l'équivalent de 1,2 milliards de dollars ou 10,9 milliards de dirhams) a impacté à l'actif du bilan de la Banque les avoirs en DTS et au passif du bilan les allocations de DTS.

Le montant cumulé des avoirs en DTS est passé ainsi, d'une fin d'année à l'autre, de 515,8 millions de DTS à 1 463,1 millions de DTS et celui des allocations de DTS de 561,4 millions de DTS à 1 418,7 millions de DTS.

**Au passif** figure le poste « Allocations de Droits de Tirage Spéciaux » qui correspond à la contrevaletur en dirhams des montants des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. Ce compte a été crédité en 2009 de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS)<sup>7</sup> octroyées par le FMI en faveur des pays membres. En 2021, il a enregistré une forte hausse en s'établissant à 18 426 682 KDH, en lien avec l'allocation générale de DTS émise par le FMI.

### Souscription au FMA

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA. La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 41,33 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 771 KDH) ;
- 21,69 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont la part revenant à la Banque ressort à 10,10 millions de Dinars Arabes (393 602 KDH) est restée stable depuis 2018 date à laquelle le

<sup>7</sup> Dont 436 millions de DTS au titre de l'allocation générale correspondant à 74,13% de la quote-part du Maroc en 2009 (588,2 millions de DTS) et 39,7 millions de DTS relatifs à l'allocation spéciale accordée conformément au quatrième amendement du FMI.

déblocage du montant de la participation de la Banque à l'augmentation du capital du FMA, programmé pour les pays membres sur la période quinquennale 2014-2018, a été achevé ;

- 19,44 millions de Dinars Arabes, dont 9,10 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

#### **Note 4 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains**

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, conformément à l'article 7 du Statut de la Banque.

La Banque a réduit le volume de ses injections de liquidités dans un contexte marqué par l'atténuation du déficit de la liquidité bancaire, le ramenant à près de 83 milliards de dirhams, en moyenne hebdomadaire, contre 96 milliards de dirhams en 2020.

Au 31 décembre 2021, ces concours ont porté sur un montant de 91 224 104 KDH dont :

- 47 273 368 KDH au titre des avances à 7 jours sur appel d'offres, opérations consenties au taux directeur (1,50% depuis juin 2020) ;
- 22 749 736 KDH relatifs aux opérations de pension livrée (1 et 3 mois), activées depuis mars 2020 et consenties à la moyenne du taux directeur au cours de la période considérée ;

**Tableau 15 : Structure des concours aux banques**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
<b>Opérations de pension</b>	<b>70 023 104</b>	<b>59 953 567</b>	<b>17</b>
Avances à 7 jours	47 273 368	44 673 288	6
Pensions livrées	22 749 736	15 280 279	49
<b>Prêts garantis (*)</b>	<b>21 201 000</b>	<b>24 282 000</b>	<b>-13</b>
<b>Total</b>	<b>91 224 104</b>	<b>84 235 567</b>	<b>8</b>

(\*) 1 mois, 3 mois et 1 an.

- 21 201 000 KDH correspondant aux opérations de prêt garanti dont 20 764 000 KDH accordées dans le cadre du programme de soutien au financement des TPME mis en place en 2013, consenties à la moyenne du taux directeur au cours de la période considérée et 437 000 KDH au titre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises (PIAFE) sur 1 an au taux de 1,25%, activé depuis février 2020.

**Note 5 : Autres actifs**

Les autres actifs comprennent, entre autres, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués notamment des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et de tout autre montant débiteur en instance de régularisation.

Les autres actifs sont passés, d'une fin d'année à l'autre, de 4 329 415 KDH à 3 988 298 KDH, soit une baisse de 8%.

**Note 6 : Valeurs immobilisées nettes**

Ce poste ressort à 4 773 927 KDH, en léger repli de 1% recouvrant une augmentation plus importante des amortissements et des provisions (+304 493 KDH) par rapport à celle des immobilisations (+238 339 KDH).

**Tableau 16 : Valeurs immobilisées nettes**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
<i>(dont)</i>			
Prêts immobilisés	787 976	768 945	2
Titres de participation et emplois assimilés	2 107 218	2 107 417	-0,01
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 574 594	7 355 197	3
<b>Valeurs immobilisées brutes</b>	<b>10 470 029</b>	<b>10 231 690</b>	<b>2</b>
Amortissements et provisions	-5 696 102	-5 391 608	6
<b>Valeurs immobilisées nettes</b>	<b>4 773 927</b>	<b>4 840 082</b>	<b>-1</b>

## Titres de participation et emplois assimilés

Tableau 17 : Titres de participation et emplois assimilés

En milliers de dirhams	2021					Valeur comptable brute 2020	Var. % <sup>(3)</sup>
	Nature de l'activité	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette <sup>(1)</sup>	Situation nette comptable <sup>(2)</sup>	Quote-part %		
<b>Titres détenus dans les établissements marocains et emplois assimilés (dont)</b>		<b>221 709</b>	<b>218 574</b>			<b>221 709</b>	<b>-</b>
Dar Ad-Damane	Financier	1 265	0	150 748	1,69	1 265	-
Maroclear	Financier	4 000	4 000	306 695	20,00	4 000	-
Casablanca Finance City Authority	Financier	50 000	49 630	496 337	10,00	50 000	-
Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts	Financier	59	59	6 175 <sup>(4)</sup>	5,94 <sup>(4)</sup>	59	-
Créances rattachées à des participations		164 885	164 885			164 885	-
<b>Titres détenus dans les institutions financières étrangères</b>		<b>1 885 510</b>	<b>1 867 053</b>			<b>1 885 708</b>	<b>-0,01</b>
Ubac Curaçao	Financier	23 228	23 228	88 505 USD	6,85	23 228	-
Swift	Financier	519	519	487 076 EUR	0,02	519	-
Fonds Monétaire Arabe	Financier	5 771	5 771	1 407 274 DA <sup>(5)</sup>	0,02	5 970	-3
Programme de Financement du Commerce Arabe	Financier	16 856	16 856	1 171 672 USD	0,28	16 856	-
Africa50 - Financement de projets	Financier	175 142	166 105	380 329 USD	4,71	175 142	-
Africa50 - Développement de projets	Financier	19 460	10 040	22 856 USD	4,73	19 460	-
Banque des Règlements Internationaux	Financier	1 644 533	1 644 533	22 823 000 SDR <sup>(6)</sup>	0,53	1 644 533	-
<b>Total brut des titres de participation et emplois assimilés</b>		<b>2 107 218</b>	<b>2 085 627</b>			<b>2 107 417</b>	<b>-0,01</b>

<sup>(1)</sup> Nette des provisions constituées au titre de la dépréciation des participations de la Banque.

<sup>(2)</sup> Situation nette des organismes dans lesquels la Banque détient des participations (en milliers), calculée selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des états de synthèse de 2020.

<sup>(3)</sup> Variation de la valeur comptable brute entre 2020 et 2021.

<sup>(4)</sup> Augmentation du capital social de 2 380 KDH le portant à 3 380 KDH par incorporation du report à nouveau, sur décision de son assemblée générale du 30 juin 2020.

<sup>(5)</sup> Dinars arabes.

<sup>(6)</sup> SDR : Droits de Tirage Spéciaux (DTS).

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau 18 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de dirhams	Montant brut 2020	Augmentation	Diminution	Montant brut 2021
Immeubles d'exploitation	2 077 457	320 920	275 636	2 122 741
Mobilier et matériel d'exploitation	2 721 612	123 675	498	2 844 789
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 005 854	53 293	1 228	1 057 919
Immobilisations corporelles hors exploitation	790 106	2 132	23 188	769 050
Immobilisations incorporelles	760 167	22 279	2 350	780 095
<b>Total</b>	<b>7 355 197</b>	<b>522 298</b>	<b>302 901</b>	<b>7 574 594</b>

A fin 2021, la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint 7 574 594 KDH, en hausse annuelle de 219 397 KDH. Les investissements de cette année sont répartis comme suit :

- 59% représentant les acquisitions du mobilier et du matériel d'exploitation et de production de Dar-As-Sikkah ainsi que la mise à niveau de l'infrastructure informatique et des logiciels de la Banque ;
- 22% relatifs essentiellement à la mise à niveau, au renouvellement et à la modernisation des diverses installations ainsi qu'aux aménagements au niveau des sites de la Banque ;
- 18% correspondant aux investissements immobiliers liés à la finalisation des projets de réaménagement de l'Administration Centrale et de construction du bâtiment de production des cartes identitaires sécurisées (CIS).

Les diminutions concernent essentiellement la sortie, de l'actif de la Banque, de la piscine couverte située au centre de vacances de Tanger<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Cession à titre gracieux par la Banque à la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT) de la piscine couverte à vocation d'intérêt public.

## Passif

### Note 7 : Billets et monnaies en circulation

Bank Al-Maghrib exerce, conformément à l'article 5 de son Statut, le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie. Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

La monnaie fiduciaire a connu une hausse annuelle de 6% en s'établissant à 337 710 576 KDH, après la forte progression de 20% en 2020, représentant ainsi 78% du bilan de la Banque.

### Note 8 : Engagements en or et en devises

Ces engagements comprennent, essentiellement, les dépôts en devises des banques étrangères et des non-résidents. Ils sont revenus à 5 102 421 KDH, en recul de 39% par rapport à l'année précédente.

### Note 9 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste abrite les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI et BIRD) et les non-résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les avoirs de ce compte ainsi que ceux du « compte n°2 » du FMI sont réajustés annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS. Ces engagements ont enregistré une baisse de 34% à 19 566 060 KDH, s'expliquant principalement par le remboursement partiel de la LPL<sup>9</sup> (8,8 milliards de dirhams) intervenu en janvier 2021. La réévaluation en 2021

des avoirs en dirhams du FMI s'est soldée par un ajustement de -1,1 milliard de dirhams.

Tableau 19 : Engagements en dirhams convertibles

En milliers de dirhams	2021	2020	Var.%
<b>Engagements envers les organismes financiers internationaux</b>			
Engagements envers les banques étrangères	57 655	17 867	>100
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	19 496 759	29 403 432	-34
<b>Autres engagements</b>	<b>11 646</b>	<b>13 161</b>	<b>-12</b>
<b>Total</b>	<b>19 566 060</b>	<b>29 434 460</b>	<b>-34</b>

<sup>9</sup> La contrevaletur du produit de la LPL a été enregistrée en 2020, au niveau de l'actif du bilan en tant qu'avoirs en devises et au passif dans le compte n°1 du FMI (28 764 740 KDH).

**Note 10 : Dépôts et engagements en dirhams**

Ce poste regroupe, notamment :

- le compte courant du Trésor tenu par Bank Al-Maghrib en vertu de l'article 16 de son Statut, est rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée le 28 juillet 2009 entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib :
  - la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cinquante points de base, soit 1,00% ;
  - la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cent points de base, soit 0,50% ;
  - la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.
- les comptes des banques marocaines, destinés principalement à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire instituée en vertu des articles 25 et 66 dudit Statut, ont été intégralement libérés au profit des banques sur décision du Conseil du 16 juin 2020 ;
- les dépôts des administrations et des établissements publics, dont le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

**Tableau 20 : Dépôts et engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var.%
Compte courant du Trésor public	5 258 034	6 242 051	-16
Comptes courants des banques marocaines	28 484 675	24 819 013	15
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	1 176 044	973 357	21
Autres comptes	4 048 778	3 940 073	3
<b>Total</b>	<b>38 967 531</b>	<b>35 974 495</b>	<b>8</b>

Cette rubrique peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidités à 7 jours, sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres, qui sont assorties du taux directeur minoré de cinquante points de base, soit 1,00% ;
- les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, un excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de cent points de base, soit 0,50%.

En 2021, ce poste a marqué une hausse de +2 993 036 KDH à 38 967 531 KDH, attribuable à l'effet combiné de l'accroissement de 3 665 662 KDH des avoirs des banques marocaines et de la baisse de 984 017 KDH des disponibilités du compte courant du Trésor public.

### **Note 11 : Autres passifs**

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créditeurs divers constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers, ainsi que des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement.

Ils présentent, à fin 2021, un solde de 592 808 KDH dont 411 251 KDH représentant les dettes envers les fournisseurs. La décomposition de ces dettes par échéance, en vertu des dispositions de la Loi n°32-10 relative aux délais de paiement, entrée en vigueur en 2013, se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

**Tableau 21 : Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs**

En milliers de dirhams	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
Exercice 2020	393 463	393 013	57	9	236	147
Exercice 2021	411 251	411 190	7	-	-	54

- les comptes de régularisation sont composés, principalement, des opérations inter-systèmes, des charges à payer et des produits constatés d'avance, ainsi que tout autre montant créditeur en instance de régularisation. Ils ont atteint 465 831 KDH en fin d'année contre 294 335 KDH un an plus tôt ;
- les exigibles après encaissement, dont les comptes constituent la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement, sont revenus de 170 603 KDH en 2020 à 52 267 KDH en 2021 ;
- les provisions pour risques et charges qui permettent de constater l'existence de pertes et charges liées à des opérations engagées dans l'exercice et dont la réalisation est probable. Elles ont atteint 203 023 KDH à fin 2021 contre 160 202 KDH en 2020, à la suite, notamment de la constitution cette année d'une provision de 60 000 KDH destinée à couvrir partiellement l'engagement net des fonds sociaux. La provision pour pénalité relative aux paiements des fournisseurs dépassant le délai réglementaire constituée conformément à la Loi n°32-10 précitée s'est élevée, pour sa part, à 262 KDH (Cf. Tableau 37 de la note 32 du CPC) ;

- le compte de réévaluation des réserves de change qui abrite les variations des contrevaleurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or et en devises, sur la base des cours de fin d'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Cette convention stipule, également, qu'en cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change prélevée sur le bénéfice net est constituée. Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi (Cf. Section relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation).

En 2021, le compte de réévaluation des réserves de change affiche un solde créditeur de 4 421 489 KDH, soit +10% par rapport à 2020. Après avoir subi une forte baisse durant le premier semestre de cette année, marqué essentiellement par l'appréciation du dirham, le solde du compte de réévaluation des réserves de change s'est amélioré au cours du deuxième semestre, en raison de la dépréciation du dirham et de l'impact de la réévaluation des avoirs en dirhams du FMI (+1,1 milliard de dirhams).

#### **Note 12 : Capitaux propres et assimilés**

En vertu de l'article 2 du Statut de la Banque, le capital est fixé à 500 000 KDH, entièrement libéré et détenu par l'Etat. Il peut être augmenté par incorporation des réserves sur décision du Conseil de la Banque, après avis du commissaire du Gouvernement, dans la limite de cinquante pour cent du capital.

Le fonds général de réserves a, pour sa part, été constitué, conformément à l'article 48 dudit Statut par prélèvement de 10% sur le bénéfice net jusqu'à ce qu'il ait atteint le montant du capital.

Les fonds de réserves spéciaux ont été constitués, par affectation d'une partie des bénéfices, en référence à l'article 48 précité. Ils s'établissent à 4 501 340 KDH depuis 2006 représentant l'essentiel des capitaux propres.

Une réserve pour perte de change a été constituée pour la première fois en 2021, par affectation de

**Tableau 23 : Capitaux propres et assimilés**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
<b>Capital</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	-
<b>Réserves</b>	<b>5 169 757</b>	<b>5 001 340</b>	3%
Fonds général de réserves	500 000	500 000	-
Fonds de réserves spéciaux	4 501 340	4 501 340	-
Réserve pour perte de change	168 417	-	-
<b>Report à nouveau</b>	<b>28 212</b>	<b>27 460</b>	<b>3%</b>
<b>Total</b>	<b>5 697 969</b>	<b>5 528 801</b>	<b>3%</b>

10% du bénéfice de l'exercice 2020 soit 168 417 KDH, conformément aux dispositions statutaires et celles de la convention régissant le compte d'évaluation des réserves de change.

## 2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan

La Banque tient une comptabilité des engagements hors bilan donnés ou reçus. Les comptes du hors bilan sont mouvementés au débit lorsque l'engagement se traduit à l'échéance ou en cas de réalisation par un mouvement débiteur au bilan et au crédit dans le cas inverse.

Ils comportent les engagements en devises, les engagements sur titres et les autres engagements.

### **Note 13 : Opérations de change**

Ce poste correspond aux opérations de swap de change en devises réalisées, notamment, dans le cadre de la régulation monétaire ainsi que les opérations transitoires d'arbitrage devise contre devise, engagées le jour J, en attendant leur dénouement en J+2.

**Tableau 24 : Opérations de change**

En milliers de dirhams	2021	2020
<b>Opérations de change à terme</b>		
Devises à recevoir à terme	3 747 394	28 749 736
Devises à livrer à terme	3 745 375	28 856 663
<b>Opérations de change-dépôts en devises</b>	<b>5 142 569</b>	<b>2 137 152</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>		
Devises à recevoir		1 529 663
Devises à livrer		1 530 914

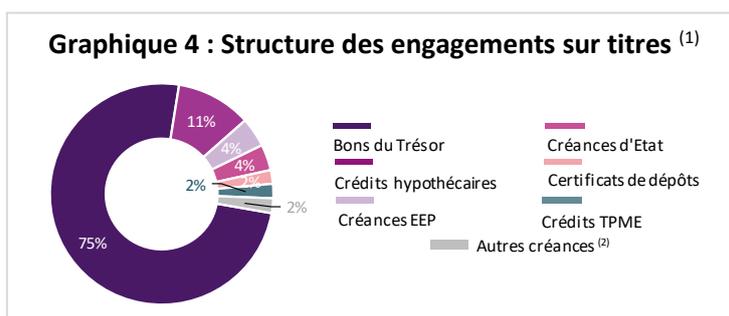
### **Note 14 : Engagements sur titres**

Ce poste abrite principalement les titres donnés en garantie à Bank Al-Maghrib sur les opérations de refinancement des banques ainsi que les facultés d'avance<sup>10</sup>. Dans le cadre des mesures d'assouplissement mises en place en 2020 en réponse à la crise de la Covid-19, la Banque a élargi la liste des actifs éligibles en tant que garantie aux opérations de refinancement des banques.

<sup>10</sup> Eventuelles avances au profit des participants au SRBM pour éviter les blocages systémiques.

**Tableau 25 : Engagements sur titres**

En milliers de dirhams	2021	2020
Titres reçus sur avances accordées	73 832 432	63 257 199
Titres reçus sur avances à accorder	10 324 200	6 792 000
Autres garanties reçues sur avances accordées	25 520 307	29 740 812
Avances à accorder	9 807 990	6 452 400
Titres étrangers à recevoir	1 177 569	3 549 354
Titres étrangers à livrer	1 162 318	1 414 877



<sup>(1)</sup> Collatéral reçu sur les avances accordées par la Banque dans le cadre de la politique monétaire.

<sup>(2)</sup> Wakala Bil Istitmar et créances au profit des TPME ainsi que des associations de microcrédit.

### Note 15 : Autres engagements

**Tableau 26 : Autres engagements**

En milliers de dirhams	2021	2020
Garanties de marchés reçues	92 470	120 463
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel	906 678	879 661
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	9 159	21 480
Autres engagements donnés	1 000	1 000

## 2.11 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

### Note 16 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste est fortement corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt. Il comprend les intérêts issus des opérations de placement en or, en DTS et en devises ci-dessous, réalisées par la Banque dans le cadre de sa mission de gestion des réserves de change, conférée par son Statut :

- les placements sur le marché obligataire (portefeuilles d'investissement, de placement et de transaction) ;
- les placements sur le marché monétaire international et auprès des banques commerciales marocaines (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS et la tranche de réserve disponible auprès du FMI ;
- les prêts de titres étrangers
- et les prêts de l'or.

**Tableau 27 : Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
Placements en or	-	-	-
Placements obligataires	2 356 292	2 551 938	-8
Placements monétaires	32 649	43 343	-25
Créances sur le FMI	7 164	17 291	-59
Autres intérêts <sup>(1)</sup>	22 050	11 301	95
<b>Total</b>	<b>2 418 155</b>	<b>2 623 873</b>	<b>-8</b>

<sup>(1)</sup> Englobent, notamment, les intérêts sur les prêts des titres étrangers.

Les intérêts issus des opérations de placements en devises se sont établis à 2 418 155 KDH, poursuivant leur baisse qui ressort cette année à 8%, reflétant principalement l'impact de l'affaiblissement des taux de rendement des placements obligataires et monétaires.

La régression de 8% des intérêts obligataires à 2 356 292 KDH, est attribuable à la contraction de 35% de ceux du portefeuille de placement qui a été partiellement atténuée par l'amélioration de 6% des intérêts des titres d'investissement.

Les placements sur le segment monétaire ont, pour leur part, généré des produits de 32 649 KDH, soit -25% par rapport à 2020, en lien notamment avec la baisse des encours et des taux de placement sur le compartiment dollar.

S'agissant des créances en DTS, les intérêts y afférents se sont contractés de plus de moitié à 7 164 KDH, malgré la forte hausse de leurs encours suite à l'encaissement par le Maroc de sa part (857 millions de DTS, soit 10 937 793 KDH) dans l'allocation générale de DTS émise, le 23 août 2021, par le FMI au profit de ses pays membres. Ce repli s'explique exclusivement par la dépréciation de 15 pbs à 0,05% du taux moyen de rémunération du DTS (0,20% en 2020 et 0,79% en 2019).

**Note 17 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains**

Ce poste enregistre les intérêts perçus par la Banque sur les concours accordés aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (Cf. Note 4 du bilan pour les conditions de rémunération).

Ces intérêts ont connu une baisse annuelle de 24% à 1 244 143 KDH, parallèlement à la réduction des injections de la Banque dans un contexte d'amélioration de la liquidité bancaire. Ils se composent de :

- 513 311 KDH issus des avances à 7 jours dont la diminution de 35%, s'explique par la contraction de 21% de l'encours moyen de cet instrument à 34 220 742 KDH et par l'effet sur une année pleine de la réduction opérée en 2020 du taux directeur ;

**Tableau 28 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var.%
(dont)			
Avances à 7 jours	513 311	793 567	-35
Avances à 24	880	1 556	-43
Pensions livrées	322 162	508 430	-37
Prêts garantis	407 529	323 051	26
<b>Total</b>	<b>1 244 143</b>	<b>1 627 045</b>	<b>-24</b>

- 322 162 KDH issus des opérations de pension livrée à long terme activées depuis mars 2020, qui ont régressé de 37% en raison de la réduction de 28% de l'encours moyen à 21 477 457 KDH ;

- 407 529 KDH relatifs aux opérations de prêt garanti (1 mois, 3 mois et 1 an) dont l'encours qui a augmenté de 34% à 27 238 672 KDH est à l'origine de la hausse de ces intérêts.

**Note 18 : Autres intérêts perçus**

Cette rubrique comprend, principalement, les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel pour l'acquisition et la construction de logements. Ces intérêts se sont établis à 12 610 KDH au terme de cet exercice contre 13 384 KDH une année auparavant.

**Note 19 : Commissions perçues**

Les commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour le compte de la clientèle, dont, essentiellement, les opérations de change et de centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

Ces commissions ont vu leur montant augmenter de 7% en 2021, en relation essentiellement avec la progression de 4% des commissions de change, suite à la hausse notamment du volume des cessions de BBE à Bank Al-Maghrib. La commission de centralisation des opérations d'adjudication a, pour sa part, légèrement diminué de 1% traduisant la baisse des levées brutes du Trésor entre 2020 et 2021.

**Tableau 29 : Commissions perçues**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var.%
Commissions de change	540 804	521 661	4
Marge d'intermédiation	23 161	1 822	>100
Gestion des bons du Trésor	70 104	71 018	-1
Autres commissions	16 978	16 776	1
<b>Total</b>	<b>651 047</b>	<b>611 277</b>	<b>7</b>

**Note 20 : Autres produits financiers**

Les autres produits financiers sont constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises, des étalements des décotes des titres d'investissement et des gains sur les opérations de swap de change.

Les gains des opérations de swap de change avec les banques marocaines, ont reculé de 81% en 2021, eu égard à la baisse du recours des banques à cet instrument.

La Banque a perçu en 2021, un dividende de 19 856 KDH (2,2 millions USD) au titre de sa participation dans le capital de la BRI en 2020, sur la base d'un dividende unitaire global de 520 SDR, décidé par son Conseil d'Administration du 29 juin 2021.

**Tableau 30 : Autres produits financiers**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var.%
Plus-values de cession sur titres de placement	424 110	602 294	-30
Etalements des décotes sur titres étrangers	66 297	52 838	25
Plus-values sur mandats de gestion	18 634	28 302	-34
Gains sur opérations de swap de change (politique monétaire)	18 629	99 745	-81
Gains sur opérations de swap de change	17 884	24 593	-27
Dividendes des participations	20 100	557	>100
Autres produits	3 408	5 578	-39
<b>Total</b>	<b>569 062</b>	<b>813 906</b>	<b>-30</b>

**Note 21 : Ventes de biens produits**

Cette rubrique abrite les recettes issues de la vente des biens produits par la Banque portant, essentiellement, sur les documents sécurisés dont le passeport biométrique et les cartes identitaires sécurisées. Leur prix de vente est fixé, notamment, sur la base des coûts de revient issus du système de comptabilité analytique de la Banque. Elle comprend, en outre, les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

Au terme de 2021, ces ventes ont atteint 310 627 KDH, enregistrant une hausse annuelle de 105 798 KDH. Cette évolution résulte, principalement, de la progression des recettes de ventes de documents sécurisés à 306 929 KDH dont 188 919 KDH au titre des passeports biométriques (+66%) et 102 913 KDH relatifs aux cartes identitaires sécurisées (+42%) dont la production a démarré en 2020.

**Note 22 : Produits divers**

Les produits divers comprennent, principalement, la participation des banques au système de facturation du SRBM et la récupération de frais réglés par Bank Al-Maghrib. Ces produits se sont situés à 16 011 KDH dont 13 764 KDH au titre des recettes du système de facturation du SRBM.

**Note 23 : Reprises de provisions**

Cette rubrique affiche un solde de 60 699 KDH à fin 2021 recouvrant, notamment, les reprises de provisions constituées (i) au titre de la dépréciation des titres de placement étrangers à hauteur de 11 952 KDH (11 881 KDH en 2020), (ii) en couverture de l'engagement de retraite dans le cadre du déploiement du plan de financement du passage progressif à la table de mortalité TV 88-90 de 20 000 KDH et (iii) pour dépréciation des titres de participation de 8 662 KDH (Cf. Tableau 37 de la note 32 du CPC).

**Notes 24 : Produits non courants**

Ce poste abritant les produits exceptionnels et non récurrents, ressort à 458 KDH à fin 2021 contre 1 123 KDH en 2020.

**Note 25 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises**

Ces intérêts ont reculé de 18% à 108 708 KDH, s'expliquant notamment par le repli de 60% des commissions sur les allocations de DTS à 6 013 KDH, sous l'effet de la dépréciation du taux de rémunération du DTS (0,05% en 2021 contre 0,20% en 2020) et de 12% des intérêts servis sur les dépôts monétaires à 102 695 KDH.

**Note 26 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams**

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, notamment, sur les disponibilités du compte courant du Trésor et la rémunération sur la réserve monétaire (Cf. Note 10 du bilan pour les conditions de rémunération des comptes précités). Elle peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités à 7 jours, des facilités de dépôts à 24 heures et des swaps de dirhams contre devises.

En 2021, ces intérêts ont enregistré une diminution de 12% à 153 540 KDH, parallèlement à la baisse de la rémunération des comptes de la clientèle de Bank Al-Maghrib.

**Tableau 31 : Intérêts sur engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
(dont)			
Comptes de réserve monétaire	-	-	-
Autres comptes (dont)	152 458	172 691	-12
Compte du Trésor public	24 255	31 805	-24
<b>Total</b>	<b>153 540</b>	<b>174 404</b>	<b>-12</b>

**Note 27 : Commissions servies**

Cette rubrique abrite les commissions payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque et la marge d'intermédiation négative<sup>11</sup> sur les opérations de change réalisées avec les intermédiaires agréés. Ces commissions sont passées, d'une fin d'année à l'autre, de 15 667 KDH à 28 856 KDH, soit une hausse de 13 190 KDH dont +9 462 KDH au titre de la marge d'intermédiation négative sur les opérations de change.

<sup>11</sup> La marge d'intermédiation négative correspond à la commission prélevée par la Banque sur les opérations de change virement effectuées avec les banques marocaines en cas de perte de change (différentiel dégagé entre le taux de change négocié et le taux de référence).

**Note 28 : Autres charges financières**

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises dont, principalement, les moins-values sur titres de placement et les étalements des primes sur titres d'investissement.

L'augmentation de 2% à 769 534 KDH de ce poste résulte notamment de la hausse des moins-values issues des cessions de titres étrangers notamment en EUR, atténuée par la baisse de 5% des étalement des primes sur titres d'investissement.

**Tableau 32 : Autres charges financières**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
Moins-values de cession sur titres de placement	39 846	10 084	>100
Etalements des primes sur titres étrangers	548 384	574 735	-5
Intérêts négatifs payés sur titres de placement	163 521	163 098	0,3
Moins-values des mandats de gestion	14 032	-	-
Pertes sur opérations de swap de change (report/déport)	1 134	2 481	-54
Autres charges	2 616	4 365	-40
<b>Total</b>	<b>769 534</b>	<b>754 764</b>	<b>2</b>

<sup>(1)</sup> Différence entre la valeur comptable et le prix de cession.

**Note 29 : Charges de personnel**

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées, les contributions patronales à la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel, les diverses primes d'assurance du personnel ainsi que les frais de formation professionnelle.

Le solde de ce poste a enregistré une légère hausse de +0,2% à 880 452 KDH, attribuable principalement à une faible augmentation de certaines charges de personnel combinée à l'évolution négative des rémunérations.

**Tableau 33 : Charges de personnel**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
Rémunérations du personnel	671 461	672 012	-0,1
Charges sociales	192 532	191 761	0,4
Charges de formation	2 419	2 337	4
Autres charges	14 040	12 827	9
<b>Total</b>	<b>880 452</b>	<b>878 935</b>	<b>0,2</b>

**Note 30 : Achats de matières et fournitures**

Ce poste enregistre l'achat de matières premières (papiers, encres, flans monétaires, puces et cartes électroniques et métaux précieux), utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents et cartes identitaires sécurisés et des pièces commémoratives, les variations de leurs stocks et ceux des fournitures ainsi que les rabais, les remises et les ristournes obtenus sur les achats dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

L'augmentation de cette rubrique de 10% à 313 924 KDH recouvre :

- une augmentation des achats de papiers pour billets et des flans monétaires, compte tenu de la hausse du volume de production ;
- une baisse des frais d'achats de matières et fournitures recouvrant une diminution de ceux relatifs, aux couvertures électroniques et à la fabrication des documents identitaires au regard des stocks disponibles ;
- des variations de stocks de +27 420 KDH à fin 2021 contre -56 643 KDH en 2020.

**Tableau 34 : Achats de matières et fournitures**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
Achats de matières premières	197 374	188 097	5
Achats de matières et fournitures consommables	73 143	59 667	23
Autres achats	43 407	37 309	16
<b>Total</b>	<b>313 924</b>	<b>285 073</b>	<b>10</b>

**Note 31 : Autres charges externes**

Sont repris dans ce poste les frais généraux et les dépenses courantes de la Banque se rapportant, entre autres, à la maintenance informatique, à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, aux dons et subventions ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

Les autres charges externes sont passées, d'une année à l'autre, de 354 619 KDH à 357 299 KDH, enregistrant une légère hausse de 1%.

**Tableau 35 : Autres charges externes**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
Frais d'entretien et de réparation des immobilisations	126 565	125 730	1
Loyers	38 855	43 477	-11
Frais d'eau, d'électricité et achats de combustibles	26 699	25 233	6
Frais de transport, déplacement, mission et de réception	7 729	8 859	-13
Frais postaux et de télécommunication	39 990	31 631	26
Impôts et taxes	21 172	20 464	3
Autres charges	96 288	99 225	-3
<b>Total</b>	<b>357 299</b>	<b>354 619</b>	<b>1</b>

**Note 32 : Dotations aux amortissements et aux provisions****Dotations aux amortissements****Tableau 36 : Dotations aux amortissements**

En milliers de dirhams	2021	2020	Var. %
<b>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>308 369</b>	<b>309 269</b>	<b>-0,3</b>
Immeubles <sup>(1)</sup>	111 696	101 576	10
Mobilier et matériel	164 247	171 171	-4
Autres immobilisations corporelles	-	4	-
Immobilisations incorporelles	32 426	36 518	-11
<b>Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>5 035</b>	<b>5 380</b>	<b>-6</b>
<b>Dotations aux amortissements des exercices antérieurs</b>	<b>11 693</b>	<b>6 375</b>	<b>83</b>
<b>Total</b>	<b>325 097<sup>(2)</sup></b>	<b>321 024</b>	<b>1</b>

<sup>(1)</sup> Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

**Dotations aux provisions****Tableau 37 : Dotations aux provisions**

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2021
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	59 193	484 089	11 952	48	531 378
Valeurs et stocks divers	6 536	7 822	6 536		7 822
Titres de participation marocains	2 765	370			3 135
Titres de participation étrangers	25 289	1 830	8 662		18 457
Autres provisions <sup>(3)</sup>	4 821	939	83		5 677
<b>Provisions pour risques et charges (dont)</b>					
Engagement de retraite	100 000	60 000	20 000		140 000
Provisions pour risques	50 284	4 288	3 937		50 635
Pénalité de retard de paiement	164	262	164		262
Autres provisions	389				389
<b>Total</b>		<b>571 338<sup>(2)</sup></b>	<b>60 699<sup>(4)</sup></b>		

<sup>(2)</sup> Totalisant 896 435 KDH qui correspond au montant de la rubrique « dotations aux amortissements et aux provisions » du CPC.

<sup>(3)</sup> Englobe, notamment, les dotations aux provisions pour les créances des clients présentant un risque élevé de non recouvrement.

<sup>(4)</sup> Correspond au montant de la rubrique « reprises de provisions » du CPC.

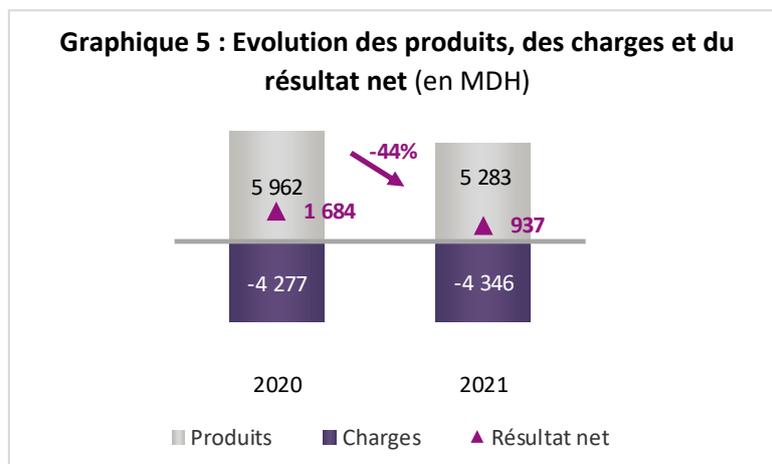
Pour les conditions de constitution et de reprise des provisions, cf. la section « Méthodes d'évaluation » et la note 11 du bilan.

**Note 33 : Charges non courantes**

Les charges non courantes ont augmenté de 61% à 123 205 KDH dont 106 939 KDH représentant la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques, calculée sur la base de 3,5% du résultat net de l'exercice écoulé contre 73 393 KDH en 2020 consentie au taux de 2,5% du résultat net de 2019.

**Note 34 : Impôt sur le résultat**

En vertu de l'article du Code général des Impôts, le taux d'imposition est fixé à 37%, soit le niveau d'imposition du droit commun appliqué aux établissements de crédit. L'impôt sur le résultat est revenu, entre 2020 et 2021, de 1 130 502 KDH à 713 824 KDH.



### 3 Engagements envers les fonds sociaux

Les agents de la Banque bénéficient de deux régimes internes de retraite et de couverture médicale dénommés, respectivement, « Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib » (CRP-BAM) et « Fonds Mutuel » (FM).

La CRP-BAM assure au profit des agents de la Banque ou de leurs ayants cause, la pension de retraite, la pension d'invalidité, la pension d'ayants cause et l'allocation mixte capital-pension. Le FM assure le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques au profit des agents de la Banque et des membres éligibles de leurs familles.

Ces deux régimes bénéficient d'une individualisation comptable mais ne disposent pas de la personnalité morale.

**Tableau 38 : Engagement et financement des fonds sociaux**

En milliers de dirhams	CRP-BAM		FM	
	2021	2020	2021	2020
Engagement brut	3 723 465	3 409 224	614 659	567 424
Actifs de couverture	3 601 092	3 393 290	481 715	463 158
Engagement net (*)	- 122 372	-15 934	- 132 944	-104 266

(\*) Engagement net des fonds sociaux partiellement provisionné à hauteur de 120 000 KDH à fin 2021 (Cf. Note 11 du bilan).

Les engagements de retraite et de maladie sont calculés conformément aux standards actuariels, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte de l'évolution des salaires, de la revalorisation des pensions et de la probabilité de recevoir la prestation.

Les données, les hypothèses retenues dans les évaluations actuarielles ainsi que les engagements de retraite et de maladie font l'objet d'une validation par un actuinaire indépendant.

La gestion des actifs des fonds sociaux s'inscrit dans le cadre d'une allocation stratégique, définissant une répartition optimale par classe d'actifs, compte tenu des objectifs des régimes de retraite et de couverture médicale, en termes de rendement et de risque.

Conformément aux dispositions de la Charte de pilotage des fonds sociaux, un rapport annuel est élaboré à l'effet de présenter, d'une part, les conclusions du bilan actuariel réalisé en interne dûment validé et certifié par l'actuaire indépendant et, d'autre part, les réalisations de la gestion financière des actifs de couverture. Ce rapport est communiqué au Comité de pilotage des fonds sociaux pour examen et validation et les décisions qui en découlent sont soumises à l'approbation du Conseil de la Banque.

## 4 Rapport général du CAC



**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca  
Maroc

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

#### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

##### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK AL MAGHRIB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 635 002 KMAD dont un bénéfice net de 937 033 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil de la Banque le 22 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK AL MAGHRIB au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par La direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 23 Mars 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte Audit



Mohamed Bensouda  
Bâtiment "C", Immeuble 3, La Marina  
Casablanca  
Tel: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 67,59

Sakina Bensouda Korachi  
Associée

## 5 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 47 de la loi n°40-17 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Wali à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 22 mars 2022, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2021.







---

**Bank Al-Maghrib**  
**Direction Finance et Stratégie**

---